

3e confinement ? Quand le pouvoir décide...

03 FÉVRIER 2021



Emmanuel MACRON a dit « non ». Le re confinement, tant redouté tout au long de la semaine dernière, n'a donc pas été instauré par le gouvernement. Le Premier ministre, dans une déclaration aussi brève qu'improvisée au soir d'un vendredi 28 janvier dont l'après-midi a été consacré à un *Conseil de Défense* présidé par le Chef de l'État, a annoncé que le gouvernement voulait se laisser du temps... Les chiffres de la pandémie, davantage sur un plateau haut que sur une progression exponentielle, la volonté de faire confiance aux Français et d'obtenir des données consolidées sur l'efficacité du couvre-feu ont conduit le Président de la République à repousser la décision d'un éventuel troisième confinement.

Étonnante décision au sens où elle n'était pas attendue. En effet les spécialistes, improvisés ou pas, annonçaient un 3e confinement, comme une évidence. Les scientifiques (dont on oublie parfois qu'ils peuvent se tromper ...) conseillaient majoritairement un confinement strict sans toutefois qu'il fut identique à celui du printemps mais plus sévère que celui de l'automne. D'autres (ultra-minoritaires, mais audibles grâce à cette caisse de résonance amplifiée que constituent les réseaux sociaux) continuent d'appeler à la sédition contre les mesures sanitaires imposées quand ce n'est pas à l'incitation d'un saltimbanque qui *demande à l'armée de prendre les armes pour mettre hors d'état de nuire le président de la République*. Effet secondaire sans doute de cette situation que le virus du crétinisme qui se développe chez les adeptes d'un délire narcissique...

Soyons sérieux ! Bien ou mal, d'accord ou pas d'accord, l'État fait face. « *Je fais la guerre !* » disait Clémenceau, en 1917, à ses détracteurs adeptes, déjà, du, « *y'a qu'à, faut qu'on* » le même Clémenceau ajoutant aussitôt que cette guerre, précisément, était « (...) *une chose trop sérieuse pour la confier aux militaires* » ! Sous-entendu : l'exécutif décide malgré les critiques des uns et les avis des spécialistes. Il ne s'agit pas d'autocratie. Il s'agit d'écouter, puis de choisir, c'est-à-dire de gouverner, comme le dira un MENDÉS-FRANCE également confronté aux critiques. Le mérite de la décision du 28 janvier dernier rappelle, qu'on le veuille ou non, la prééminence du politique dans la conduite des affaires qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales voire écologiques... En l'occurrence, le choix est aussi économique : le ministre LE MAIRE l'a rappelé les effets d'un nouveau confinement coûterait de « *15 à 20 milliards d'euros* », selon une source gouvernementale, sans compter la perte de recettes fiscales dont les montants seraient là aussi conséquents. La facture du couvre-feu se « limite » à 6 milliards...

Dans notre société souvent influencée par certains médias qui passent leur temps à surveiller l'audimat ou à instrumentaliser le sensationnel et la peur plutôt que d'informer en éduquant à la réflexion, on relativise beaucoup la capacité de l'État et de ses mandataires à décider. Et ce phénomène sceptique se retrouve partout et à tous les niveaux des strates de décisions ou de pouvoir. C'est tout aussi vrai lorsqu'il s'agit d'envisager l'opinion relatif de certains apôtres du renoncement qui mettent en doute le rôle des corps intermédiaires que nous sommes... D'où abstention et désengagement. Attachée aux valeurs républicaines, comme il se doit, l'OTRE le regrette. On l'a souvent dit ici. Même ceux qui s'abstiennent ou ne s'engagent pas dans le dialogue social bénéficient des avancées que nous obtenons des pouvoirs publics au niveau national comme local.

Certes, les membres du gouvernement, depuis cette fin de semaine, répètent que le re confinement pourra être rapidement décidé si l'on observe une dégradation des indicateurs. Dans les prochains jours, l'exécutif surveillera de près plusieurs données qui permettront d'avoir une première réponse à la question de savoir si ce choix était le bon. Selon ce que rapporte *Les Échos* du 31 janvier dernier, il s'agit d'observer l'évolution des variants, préoccupante mais pas alarmante en l'état, de considérer les effets des nouvelles mesures annoncées (fermeture des centres commerciaux et des frontières) et les conséquences des vacances scolaires, qui se montrent souvent bénéfiques sur les chiffres. La montée en puissance de la vaccination en France est également une donnée sur laquelle le gouvernement compte s'appuyer.

Le gouvernement compte également sur un renforcement des contrôles du couvre-feu pour contenir la propagation. La contrepartie de cette absence de confinement, c'est que les règles actuelles, et notamment le couvre-feu à 18 heures, soient pleinement respectées. Ce mardi 2 février, le gouvernement excluait, quoi qu'il arrive, un nouveau confinement pour les premières semaines des vacances d'hiver, qui débutent ce vendredi pour la première zone concernée (Zone A). « *Partir en vacances, c'est possible, mais la responsabilité reste dans les mains de chacun* », a fait savoir le secrétaire d'Etat au Tourisme, Jean-Baptiste Lemoyne (*LCI – mardi matin 2 février*)

Présidé par Emmanuel Macron, le nouveau Conseil de Défense est prévu le 3 février. Il devrait aboutir à la prise de nouvelles décisions.

A suivre...

Philippe BONNEAU